DISPOSITIF

ÉCO SOLIDARITÉ

POUR UN SERVICE DE L'EAU
RESPONSABLE, ÉQUITABLE ET SOLIDAIRE

Le Syndicat des Eaux de la Presqu'Île de Gennevilliers a mis en place le *Fonds Eco Solidarité* dans le contrat de délégation de service public opéré par SUEZ en partenariat avec les Centres Communaux d'Actions Sociales.

2 TYPES D'ACTIONS ECO SOLIDAIRES :

- Aides au paiement des factures des foyers
- Mesures d'accompagnement et de prévention pour la réduction des consommations.

Le Fonds ECO SOLIDARITÉ est un dispositif complémentaire au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) des Hauts-de-Seine géré par le Département. Pour plus d'informations : www.hauts-de-seine.fr/solidarites

suez Colombes SYNDICAT DES EAUX DE LA PRESQU'ÎLE DE GENNEVILLIERS

QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

- Les locataires abonnés ou non directement via les bailleurs
- Les propriétaires
- Les copropriétaires dont le compteur est collectif

QUELS SONT LES TYPES D'AIDES ATTRIBUÉES ?

Le paiement de la part eau potable des factures d'eau pour les abonnés directs ou des charges d'eau des locataires à hauteur de 80%.

Des actions d'accompagnement et de sensibilisation pour la réduction des consommations en eau potable (journées de prévention, diagnostics).

COMMENT BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF ?

Une rencontre doit être sollicitée avec un travailleur social (de votre bailleur, de l'EDAS, de la CAF, de la CRAMIF, etc.) pour analyser la situation du demandeur. Le CCAS instruit ensuite la demande d'aide et propose un accompagnement adapté à la situation.

Retrouvez-nous sur

sepg92

SYNDICAT DES EAUX DE LA PRESQU'ÎLE DE GENNEVILLIERS

Syndicat des Eaux de la Presqu'Île de Gennevilliers
304 rue Paul Vaillant Couturier - 92741 Nanterre
contact@sepg.fr - 01.41.91.72.70
www.sepg.fr